



BREST

MÉTROPOLE OUVERTE ET SOLIDAIRE

2025



UN PROJET MÉTROPOLITAIN FONDÉ SUR DES VALEURS

Au-delà de ses engagements, vis-à-vis des habitants et des territoires qui constituent son bassin de vie et d'emploi, Brest a aussi des responsabilités particulières. Celles de représenter et de faire rayonner la pointe Bretonne au niveau national et international.

Fondant son projet métropolitain durable à l'horizon 2025 sur des valeurs universelles, en résonance avec la singularité de son territoire, de ceux qui y vivent et l'animent, constituant le socle de son avenir, la seconde métropole de Bretagne trace ainsi les leviers des actions mises en œuvre :

- **L'ouverture**, pour un projet qui parie sur l'intelligence collective, qui sait se nourrir de l'échange et de l'expérience d'autres territoires, qui mobilise et fédère au service de la qualité de la vie pour tous ;

- **L'innovation** sociale, culturelle, économique et technologique ;
- **La cohésion** sociale, intergénérationnelle, territoriale, et la qualité de la vie, de l'environnement, des espaces urbains, des services publics...

En se projetant à l'horizon 2025 autour d'une dynamique déjà en marche, Brest fait le choix d'élaborer et de partager son projet métropolitain pour prendre sa place de métropole attractive, à taille humaine, ouverte sur le monde, apprenante, solidaire et respectueuse de l'environnement, en phase avec les grands enjeux de développement durable de ce XXI^e siècle. Un projet traduit dans la vision partagée de L'État, de la Région Bretagne et du Département du Finistère, dans les documents d'orientation et les programmes contractuels. Pour une métropole durable, basée sur une attractivité reconnue.

POUR UNE MÉTROPOLE ACCUEILLANTE ET OUVERTE SUR LE MONDE

À l'initiative des coopérations
avec les partenaires et réseaux d'acteurs

L'ouverture, l'accueil et l'animation fondent l'attractivité de Brest et en font une métropole créative et vivante. Cette action métropolitaine incarne une gouvernance réinventée, qui s'appuie sur trois aires territoriales de coopération, l'ouverture à l'international et les passerelles multi-acteurs.

Brest, la belle surprise

“ Qu'on succombe
immédiatement à ses
charmes ou qu'on prenne
le temps de la découvrir,
Brest ne ressemble à aucune
autre et ne laisse personne
indifférent. ”

06

Faire de Brest une métropole visible
et attractive ancrée sur un territoire
de 400 000 habitants...

08

Poursuivre la coopération
métropolitaine Loire-Bretagne,
facteur de rayonnement national et
européen, et conforter le rôle moteur
de Brest dans le dialogue territorial
à l'ouest de la Bretagne

10

Renforcer la présence de Brest
dans les réseaux internationaux et
européens en s'appuyant
sur les excellences du territoire
et de ses acteurs

12

Favoriser les passerelles
et coopérations multi-acteurs
et multi-niveaux





Faire de Brest une métropole
visible et attractive
ancrée sur un territoire
de 400 000 habitants...

Brest s'est construite face à la mer. De cette vocation maritime sont nées son identité et sa culture. Son expérience et son positionnement lui permettent aujourd'hui de s'affirmer au cœur de l'expertise maritime internationale et des enjeux stratégiques pour toute l'humanité : biodiversité, alimentation, changement climatique, ou encore énergie.



Brest doit constituer
un territoire-métropole
visible et attractif,
qui compte à l'ouest
de la France
et de l'Europe.

Des enjeux à l'échelle d'un territoire de 400 000 habitants

À partir des nombreux atouts du territoire et du consensus politique bâti notamment dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale construit sur le territoire du Pays de Brest, il s'agit de réussir la prise en compte de ses grandes orientations de développement et d'aménagement (densification et économie d'espace, déplacements durables, trame verte et bleue...), de rendre visibles les fonctions métropolitaines de Brest à l'échelle nationale, en prenant la mesure des grandes mutations économiques, sociales et environnementales à l'œuvre, pour construire une image forte et attractive.

Ambitions à l'horizon 2025

Métropole ancrée sur un territoire de 400 000 habitants, le territoire s'équilibre entre espaces urbains, littoraux et ruraux, qui maillent l'agglomération de Brest et les pôles urbains :

- L'agriculture, la pêche et les activités agro-alimentaires constituent un secteur économique majeur et doivent être confortées et diversifiées ;
- Océanopolis et les événements culturels et festifs doivent être les moteurs d'une promotion touristique et culturelle aboutie ;
- Les politiques de développement économique, d'appui à la création d'activités et d'emploi, d'insertion et de solidarités sont à concevoir à cette échelle du bassin de vie et d'emploi ;

- Les déplacements et les transports sont à concevoir et planifier à cette même échelle ;
- Des stratégies sont à poursuivre dans le cadre des politiques énergétiques et des problématiques environnementales ;
- Dans le domaine des communications numériques, le déploiement des réseaux et des services nécessitera une ingénierie partagée et un partenariat étroit avec les niveaux départementaux et régionaux, en particulier dans le cadre de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN).

Le pôle métropolitain du Pays de Brest permettra d'afficher plus clairement la réalité d'un bassin de vie de 400 000 habitants, la solidarité qui lie sept intercommunalités ainsi qu'un modèle de développement équilibré et solidaire de la Bretagne. Il valorisera également les actions structurantes à l'œuvre ou en devenir.

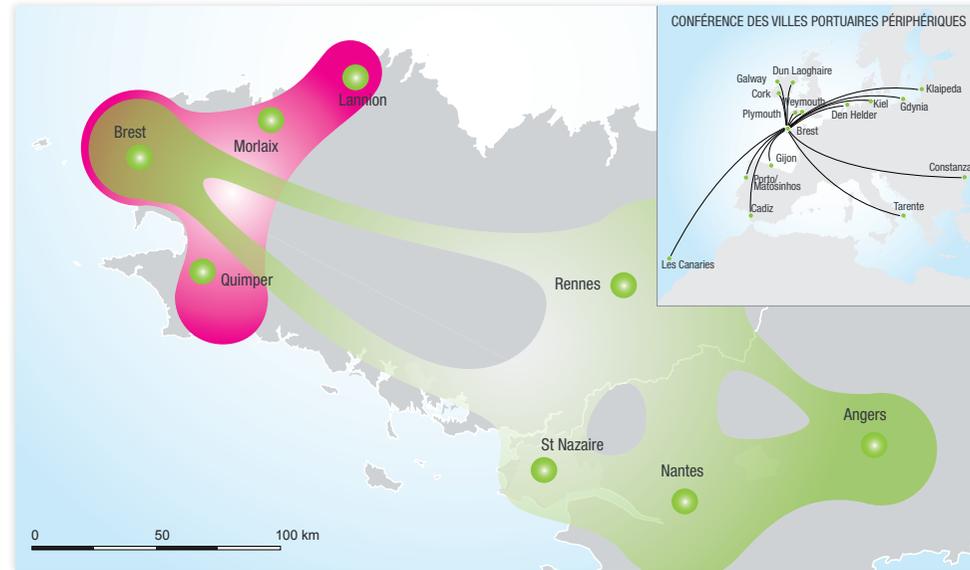


Poursuivre la coopération
métropolitaine Loire-Bretagne,
facteur de rayonnement
national et européen,
et conforter le rôle moteur
de Brest dans le dialogue
territorial à l'ouest
de la Bretagne

L'inscription de Brest métropole
océane dans le cadre du Pôle
Métropolitain Loire-Bretagne
(Angers, Brest, Nantes/Saint-Nazaire,
Rennes) s'est accompagnée d'une
nouvelle dynamique d'ententes
inter-agglomérations au niveau
de l'ouest breton afin d'assurer
les conditions d'un développement
équilibré de la Bretagne.

LES RÉSEAUX DE COOPÉRATION

- Pôle Métropolitain Loire Bretagne ■
- Les Ententes des agglomérations de l'Ouest breton ■



Les 3 cercles d'une gouvernance

1. Continuité urbaine et territoriale, de l'agglomération au bassin de vie et d'emploi, socle visible et attractif de cette métropole de la « proximité et de la quotidienneté »,
2. Relations inter-agglomérations au sein de l'Ouest breton,
3. Relations inter-agglomérations au sein de l'Espace Métropolitain Loire-Bretagne, pôle métropolitain de coopération, espace d'expression politique commune.

Valoriser la dimension internationale, l'excellence maritime, la vocation métropolitaine

Brest métropole océane apporte et valorise au sein des coopérations régionales et interrégionales sa dimension internationale, l'excellence maritime et sa vocation métropolitaine :

- La reconnaissance de la vocation métropolitaine de Brest a été confortée par plusieurs études européennes et nationales et dans le cadre du renouvellement des grands schémas et politiques d'aménagement du territoire ;
- Brest se caractérise notamment par la densité de la matière grise et l'excellence reconnue dans le domaine maritime ;
- Brest, entretenant également un dialogue territorial affirmé avec l'agglomération de Quimper, et celles de Morlaix et de Lannion, assume sa responsabilité métropolitaine en tant que pôle d'ancrage et de développement de l'Ouest breton.

Lisibilité, complémentarité, expression politique commune

Ces coopérations ont permis une connaissance mutuelle et des échanges d'expériences renforcés entre les parties prenantes. Elles ont révélé l'intérêt d'une expression politique commune. Elles ont favorisé le développement des relations avec les partenaires institutionnels (services de l'État, Conseils régionaux et généraux, ...). Enfin, elles se sont traduites par des actions concrètes (études, projets, lobbying, séminaires et salons).

Enjeux et ambitions à l'horizon 2025, le pôle métropolitain Loire-Bretagne et les ententes des agglomérations de l'Ouest breton

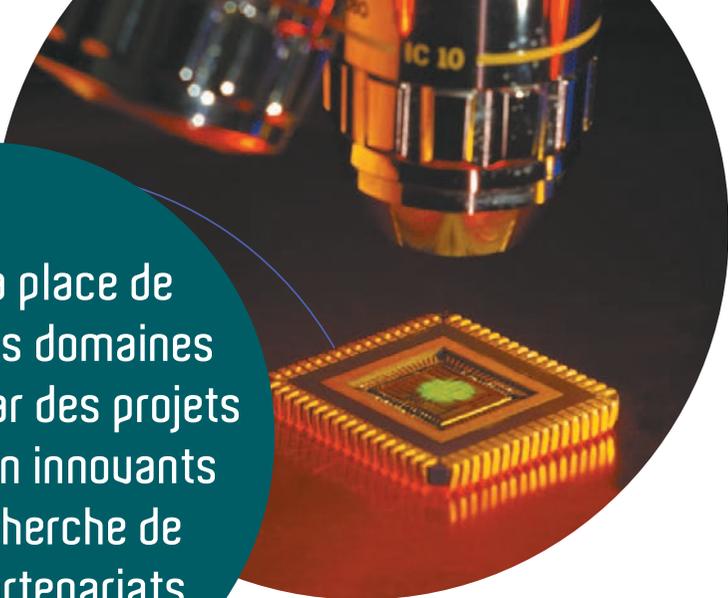
Durant toute la période 2004-2007, Brest métropole océane aura joué un rôle d'interface, se faisant à la fois le relais du travail engagé au sein du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne et le porte-parole des orientations stratégiques et des projets d'aménagement et de développement territorial au niveau de l'Ouest breton.

- Un contexte en mutation : Brest et ses partenaires doivent valoriser une autre approche, fondée sur une dynamique de coopérations et de complémentarités, plutôt que sur un principe de conurbation ;
- Des ambitions et leviers d'action pour demain : reconnaître l'importance d'un investissement accru à travers la création et l'animation du nouveau pôle métropolitain Loire-Bretagne, et une nouvelle dynamique d'ententes inter-agglomérations au niveau de l'Ouest breton ; aborder des problématiques lourdes d'enjeux (grands schémas d'aménagement du territoire, programme des investissements d'avenir, pôles de compétitivité et d'innovation, le maritime, les politiques européennes, la culture, le tourisme...).



Renforcer la présence de Brest dans les réseaux internationaux et européens en s'appuyant sur les excellences du territoire et de ses acteurs

L'enjeu de la métropolisation et de l'internationalisation est à replacer dans un mouvement de fond marqué par la globalisation des échanges, l'interpénétration et la compétition entre les territoires. Cette compétition croissante s'accompagne en parallèle d'évolutions institutionnelles majeures (rôle de l'Union Européenne, décentralisation et désengagement de l'État). L'ouverture à l'international représente une des conditions clés pour la réussite du projet métropolitain de Brest.



Conforter la place de Brest dans ses domaines d'excellence par des projets de coopération innovants et par la recherche de nouveaux partenariats.

La dynamique internationale de Brest

L'internationalisation figure au cœur des vocations historiques de l'agglomération brestoïse, au même titre que la Défense et la mer. Malgré une position géographique conférant un a priori défavorable, puis un décalage persistant entre réalité et perception, Brest a su poursuivre cette dynamique vers l'international illustrée notamment par :

- la présence d'acteurs économiques majeurs sur les marchés internationaux ;
- des équipements métropolitains « phares » ;
- un pôle universitaire ouvert à l'international ;
- une position majeure dans le champ maritime et des compétences sectorielles de haut niveau ;
- une expérience de Brest dans le domaine du dialogue territorial européen ;
- des actions collectives de prospection à l'international ;
- des alliances stratégiques européennes et internationales ;
- des acteurs culturels motivés et engagés pour développer des projets à l'échelle européenne et internationale ;
- un réseau actif d'associations de solidarité internationale.

Menaces ou opportunités

L'affirmation de nouvelles puissances économiques mondiales, le contexte économique international et national, ou encore le changement climatique, impactent les territoires et les économies locales.

Dans ce cadre, où la tentation du repli sur soi des citoyens est réelle et où la demande d'un recentrage des politiques sur l'action locale peut être à craindre, Brest est d'autant plus concernée que son implication à l'international est affirmée.

Le statut de ville portuaire et la grande lisibilité « potentielle » que confère la situation géographique de Brest à l'échelle internationale, l'essor des Sciences et Technologies Marines ainsi que des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, représentent autant d'opportunités à saisir ou à conforter pour le territoire.

Stratégies et ambitions

- Poursuivre et amplifier le rôle moteur de Brest dans l'animation des réseaux internationaux (Conférence des Villes Portuaires Périphériques, Conférence des Villes de l'Arc Atlantique, Réseau International des Territoires Maritimes Innovants...).

Il s'agit de développer les coopérations sur les plans européen et international en vue d'assurer le rayonnement et l'attractivité au service de la compétitivité du territoire :

- Poursuivre et amplifier le rôle moteur de Brest dans l'animation des réseaux internationaux (Conférence des Villes Portuaires et Périphériques, Conférence des Villes de l'Arc Atlantique, Réseau International des Territoires Maritimes Innovants...);
- Promouvoir les intérêts stratégiques auprès des partenaires et autorités institutionnelles aux différentes échelles du local à l'international ;
- Conforter la place de Brest dans ses domaines d'excellence (sciences et technologies marines, sciences du vivant, innovation, culture, nautisme, ...) par des projets innovants de coopération et de partenariats ;
- Fédérer et associer les acteurs ;
- Communiquer.

Favoriser les passerelles et coopérations multi-acteurs et multi-niveaux

Valoriser simultanément
les coopérations multi-acteurs
et multi-niveaux en synergie
avec les coopérations
institutionnelles est une nécessité
et une source importante
d'innovations économiques,
sociales et culturelles.





Le Technopôle est un partenaire essentiel de l'agglomération dans son action à l'international, pour le renforcement des collaborations scientifiques et techniques.

Les coopérations entreprises par les différents acteurs de la formation et de la recherche, universités, grandes écoles, centres de recherche et d'innovation, entreprises ou chambres consulaires, tissu associatif... sont porteuses aux niveaux national, européen et international de la performance et du rayonnement des filières de développement, de solidarité, et des fonctions métropolitaines au sens large et au quotidien.

La pratique des coopérations et l'inscription dans les réseaux demeurent une nécessité impérieuse pour Brest, car la prise en compte des intérêts stratégiques du territoire dans des processus de décisions régionaux ou nationaux n'est pas spontanée.

Le Technopôle Brest-Iroise favorise les coopérations entre acteurs issus des mondes de la recherche, de l'enseignement supérieur, de l'industrie, du civil, du militaire, et constitue de par son territoire d'intervention une fonction métropolitaine de développement économique par l'innovation :

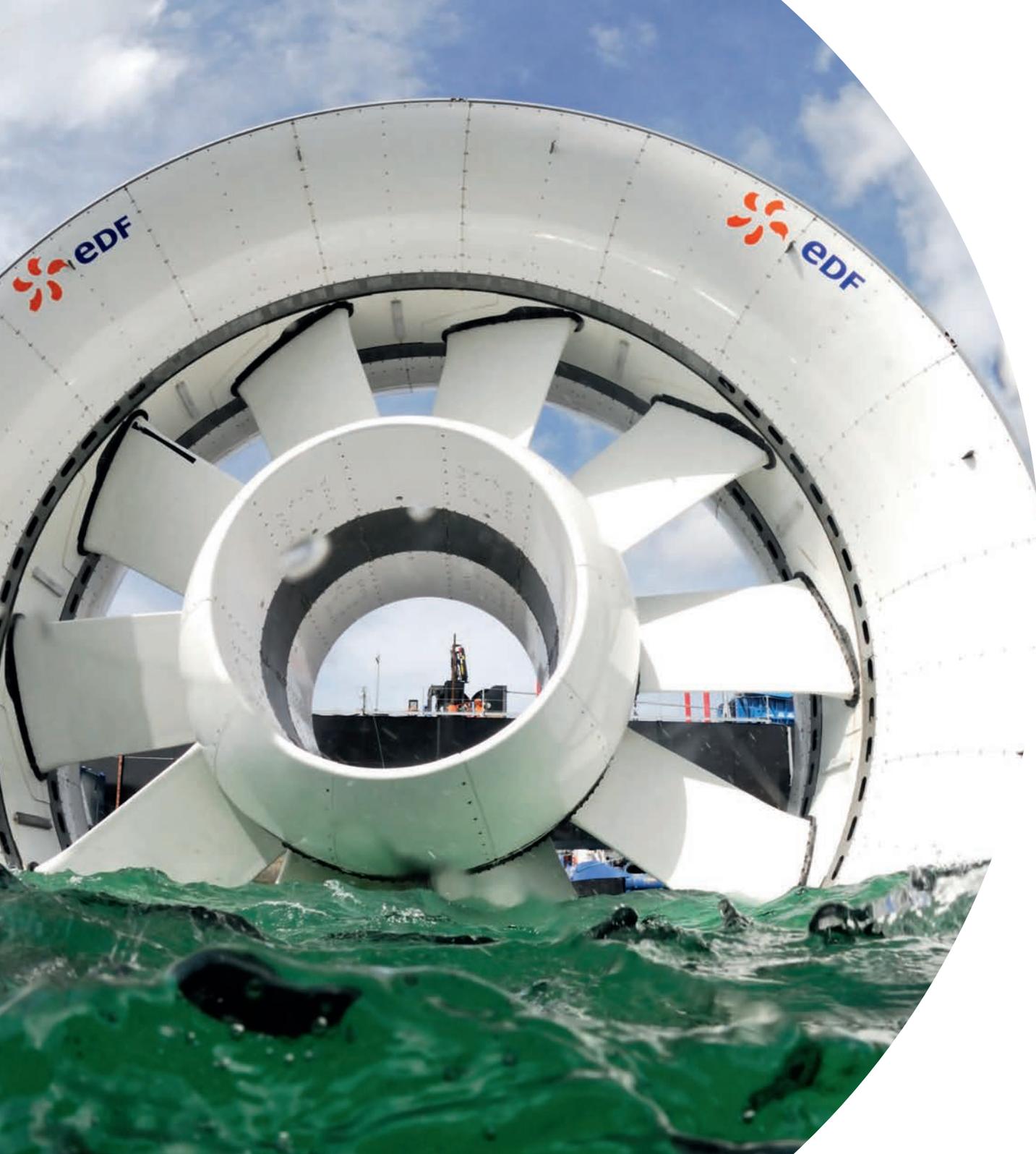
- Accroissement de la lisibilité régionale par le jeu des collaborations avec la technopole de Quimper Cornouaille et le pôle d'innovation du pays de Morlaix ;
- Prise en compte de considérations d'intérêt territorial ;
- Collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'innovation sur le territoire breton et interrégional, faisant du Schéma Régional de l'Innovation une production partagée ;
- Fort potentiel de renforcement de l'image de Brest à l'international et de mobilisation des acteurs vers l'international en partenariat avec d'autres institutions.



POUR UNE PLEINE IMMERSION DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION

Au croisement des compétences

Le développement de l'agglomération brestoise a permis de structurer un ensemble de fonctions métropolitaines dont le rayonnement dépasse très largement le seul cadre local. De niveau régional, national ou international, elles sont porteuses de capacités d'attraction, d'entraînement et d'influence dans les domaines de la mer, de la Défense et de l'international. Elles sont porteuses d'enjeux économiques et d'activités à forte valeur ajoutée, et forme un véritable trait d'union entre tous les talents.



16

La métropole maritime, catalyseur du rayonnement : une réalité à partager et une image à faire porter

19

Poursuivre la diversification de l'économie brestoise et créer les conditions favorables au développement endogène

22

Une métropole rayonnante : des projets métropolitains d'exception à la citoyenneté du « bien vivre ensemble »

24

Une gouvernance réinventée, les trois cercles du rayonnement culturel, sportif et événementiel

The background of the slide is an underwater photograph. On the left, there is a dense thicket of seaweed in shades of green and yellow. A diver's light illuminates the scene from the left, creating a bright glow. The right side of the image is a lighter, blueish-white area, possibly representing the water surface or a bright light source. A large, semi-transparent white circle is overlaid on the right side of the image, containing the main text and a decorative graphic of concentric circles at the bottom.

**La métropole maritime,
catalyseur du rayonnement :**
une réalité à partager
et une image à faire porter

Élément prédominant de notre économie, la mer est présente dans tous les lieux de la ville innovante. Elle devra nous permettre de conforter l'image d'une métropole tournée vers l'avenir sans renier son passé.



Brest concentre
50 % de la recherche
française en sciences
et technologies
de la mer.

Faire de Brest la grande place navale de défense à la pointe de l'Europe

Brest rassemble la principale concentration d'hommes et de moyens au niveau militaire pour l'ouest du pays. Dans ce cadre, et dans un contexte européen de mutualisation des activités liées à la défense, le port militaire peut constituer un atout décisif en conférant à Brest un rôle naval unique à la jonction de la Manche et de l'Atlantique.

Conforter Brest au cœur des coopérations et politiques de sécurité maritime

La mer a une importance économique majeure car elle permet 80 % des échanges commerciaux mondiaux. Dans le même temps, la prise de conscience de la vulnérabilité des grands équilibres écologiques marins n'a sans doute jamais été aussi aiguë. Or, aujourd'hui, Brest est reconnue comme étant une référence européenne et internationale en matière d'intervention de crise et de reconstitution des écosystèmes. Cette excellence doit être cultivée.



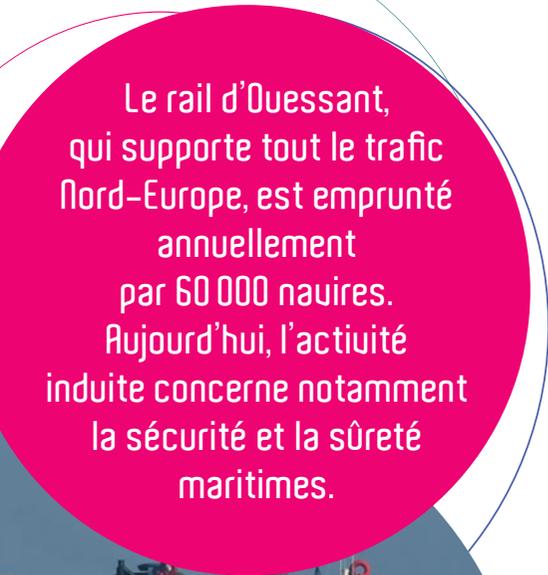
Brest
est le premier port
français pour l'entretien
de la flotte militaire
et la réparation
navale civile.

S'appuyer sur la recherche pour développer la production

La labellisation du pôle de compétitivité à vocation mondiale Mer Bretagne consacre la place brestoise dans ce domaine. Outre son siège social, des acteurs majeurs du Pôle Mer Bretagne se situent à Brest, industries, petites et moyennes entreprises, mais aussi enseignement supérieur et recherche. Leurs projets issus de coopérations croisées sont porteurs de développement.



Le projet France Énergies Marines s'inscrit comme l'un des Instituts d'excellence en énergies décarbonées retenus par le programme Investissements d'avenir.



Le rail d'Ouessant, qui supporte tout le trafic Nord-Europe, est emprunté annuellement par 60 000 navires. Aujourd'hui, l'activité induite concerne notamment la sécurité et la sûreté maritimes.

Implanter une filière de production en énergies marines

Les collectivités partagent une volonté forte de faire de Brest le lieu d'ancrage d'une filière industrielle des énergies marines renouvelables. Mais, autour d'une offre logistique complétée par l'aménagement du polder, autour d'un dispositif complet de formation professionnelle d'ouvriers qualifiés et de techniciens qui valorise ces métiers nouveaux, c'est l'ensemble des acteurs bretons qui devront se mobiliser pour se placer sur les marchés européens très concurrentiels.

Affirmer le leadership brestois dans les sciences et technologies de la mer

Brest confirme son rang de tout premier plan dans le domaine des sciences et technologies de la mer, non seulement au niveau européen mais également dans le monde (Cf. encadré Classement de Brest). Sa priorité, dans un contexte de mondialisation de l'économie dans lequel l'innovation, notamment technologique, joue un rôle moteur, est donc d'augmenter son potentiel d'innovation et de soutenir l'excellence au niveau de la formation et de la recherche.

Classement de Brest

Le Classement de Brest 2010 établit une comparaison des moyens et du rayonnement scientifique des grandes métropoles maritimes dans le monde. L'étude a été initiée et réalisée à Brest par les principaux organismes universitaires et de recherche & développement en sciences et technologies de la mer :

- 1^{er} en Europe et 4^e dans le monde derrière Qingdao, Shanghai (Chine) et Hobart (Australie), avec plus de 650 chercheurs,
- 1^{er}, ex-æquo avec Tokyo, à disposer de l'ensemble des équipements scientifiques répertoriés pour la recherche en océanographie : supercalculateur, navires océanographiques, bassins d'essais, sites d'observation, programmes de mesures in situ et centres de bases de données.
- 1^{er} en France, et bien située en Europe, pour ses projets de recherche inscrits dans le Programme Cadre européen de Recherche et de Développement.
- 3^e en Europe et 6^e à l'échelon mondial pour les publications scientifiques.



Poursuivre la diversification de l'économie brestoise et créer les conditions favorables au développement endogène

Le bassin d'emploi brestois possède une réelle renommée nationale et internationale dans le domaine de l'excellence maritime, mais d'autres filières ont su atteindre un tel niveau de rayonnement. C'est le cas de la filière technologies de l'information et de la communication, ainsi que certaines activités industrielles ou de service.



La métropole brestoise
deura continuer, notamment
à travers les outils
de planification urbaine,
à accompagner
les entreprises dans
leurs perspectives
de croissance.

Développer les domaines d'application des entreprises brestoises dans les TIC

Que ce soit dans le domaine de l'enseignement et de la recherche (Télécom Bretagne, Université de Bretagne Occidentale...), ou dans le cadre d'entreprises spécialisées, la filière des technologies de l'information et de la communication (TIC) constitue un ensemble reconnu et cohérent à l'échelle du territoire brestois. Ses acteurs partagent l'objectif d'étendre le rayonnement de ce savoir-faire.

Arrimer Brest à la dynamique d'attractivité touristique portée par la Bretagne

À l'image de la région Bretagne, première en France à avoir créé sa marque et à la partager avec les acteurs du territoire, Brest et son territoire réfléchissent ensemble à une stratégie et des outils communs qui s'appuieraient notamment sur une identité forte, bretonne et maritime, la culture scientifique et technique incarnée par des équipements d'exception tel qu'Océanopolis ou l'accueil des croisiéristes en plein développement.

Soutenir un pôle Santé au service de l'Ouest breton

Le CHRU de Brest est le premier opérateur de santé de l'Ouest breton. Pôle de formation, de recherche et de promotion professionnelle, il a la particularité d'abriter l'un des quatre SAMU de Coordination Médicale Maritime français. Brest avec son CHU doit jouer un rôle majeur et structurant pour le maillage du territoire en établissements publics et privés de santé.

Faciliter le développement des activités phares ancrées à Brest

Brest accueille sur son territoire des sièges sociaux de grands groupes privés qui rayonnent à l'échelle nationale et internationale: banques et assurances, agroalimentaire, industries liées à l'automobile, biens d'équipement, services... Pour accompagner leurs perspectives économiques à long terme, il est nécessaire de leur garantir les meilleures conditions de développement, tant en matière de services aux entreprises, qu'en matière d'infrastructures ou de disponibilité foncière.



À Brest,
la fréquentation
touristique représente
un chiffre d'affaires
de plus de
450 millions d'euros.

Accompagner le développement des activités, encourager l'éducation et la formation

Compte tenu des perspectives d'évolution de la population active (plus de départs à la retraite, moins d'arrivées de jeunes), il est important d'aider les employeurs à être attractifs, mais il est également nécessaire d'attirer des salariés et des étudiants venant d'ailleurs, en particulier dans les domaines porteurs d'avenir pour le territoire.

Parce que la qualité et l'accessibilité de l'éducation et de la formation tout au long de la vie constituent des facteurs d'attractivité, en contribuant à la cohésion sociale et à la citoyenneté active, parce qu'en dépendent la créativité, la compétitivité et l'esprit d'entreprendre du territoire, Brest choisit de s'investir dans ces domaines.

Construire un dialogue renforcé avec les acteurs métropolitains

Il est important que Brest métropole océane communique aux acteurs du territoire sa propre vision prospective afin d'instaurer un dialogue autour des investissements générateurs de dynamisme : le TGV, l'aéroport, l'enseignement supérieur, le tramway, les projets urbains majeurs comme le Plateau des Capucins...



TIC : étendre le savoir-faire brestois

Dans le cadre du programme Investissements d'avenir, les acteurs bretons, fédérés par le pôle de compétitivité Images et réseaux dans le projet B-Com, ont été distingués. En lien avec le Laboratoire d'excellence COMIN Labs, l'IRT B-Com développera les technologies avancées pour l'hyper connexion, l'immersion dans l'image et l'efficacité des réseaux. Ce cluster réunit déjà plus de 50 partenaires parmi lesquels on compte Orange, porteur du projet, Alcatel-Lucent, Technicolor, TDF, l'INRIA, Supélec, Télécom Bretagne, l'Université de Bretagne Occidentale, l'Université de Rennes 1 et de nombreuses PME innovantes. Il ambitionne d'accueillir 500 chercheurs sous dix ans en Bretagne.

Une métropole rayonnante : des projets métropolitains d'exception à la citoyenneté du "bien vivre ensemble"

Une métropole s'affirme par la qualité de ses équipements, car ils contribuent à en façonner l'image, le rayonnement et l'attrait. Sa responsabilité s'exerce également pour répondre aux enjeux posés par la diversité et la cohésion sociale, comme par le vaste chantier de la mixité intergénérationnelle.



Un lieu emblématique : le projet Ateliers des Capucins

Le projet Ateliers des Capucins, en associant dynamiques culturelles, urbaines, économiques et résidentielles, participera du rayonnement de la métropole brestoise dont il sera une composante essentielle. Cette nouvelle centralité rive droite doit, grâce à de nouvelles fonctionnalités créatives, immatérielles et festives, créer un équilibre avec la rive gauche, et appeler une ambition métropolitaine.

Une nouvelle génération d'équipements qui permet de se singulariser

Brest doit se doter sur la période 2010-2025 d'une nouvelle génération d'équipements, qui seront autant de facteurs de rayonnement régional et européen. L'objectif n'est pas de reproduire à Brest des équipements déjà datés mais d'inventer les lieux et agoras du vingt-et-unième siècle : une médiathèque hybride aux Capucins ; une grande salle de spectacles sportifs et événementiels Brest ARENA ; un stade pour l'Ouest breton.

La métropole doit reconnaître l'importance des associations, faire progresser le partenariat associatif et promouvoir les politiques de contractualisation des relations.

Construire une métropole éducative

Brest devra porter, avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, un projet éducatif « global » intégrant l'éducation artistique et culturelle au service du développement harmonieux de sa jeunesse et du rayonnement du territoire. Un Projet Éducatif global de territoire, à l'échelle du bassin de vie des enfants et des jeunes, permettra de mettre largement en œuvre deux de ses objectifs initiaux : promouvoir l'innovation en éducation pour s'adapter aux besoins des enfants et des jeunes ; accorder aux enfants la possibilité d'avoir des rêves au-delà de l'immédiat.

Les jeunes sont déterminants pour le dynamisme de la cité

La jeunesse s'impose comme un élément déterminant de dynamisme et d'avenir pour la cité et les politiques destinées aux jeunes constituent désormais un des enjeux essentiels de la cohésion sociale de la métropole. Si les plus importantes sont à cet égard celles de l'éducation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle, elles ne sauraient être pensées indépendamment de toutes celles qui contribuent à l'autonomie (logement, déplacement notamment).

Les habitants acteurs du "faire ensemble"

La métropole doit reconnaître l'importance des associations, faire progresser le partenariat associatif et promouvoir les politiques de contractualisation des relations, reposant sur des financements ciblés d'actions ou de projets, tout en accompagnant le renforcement des acteurs. Elle devra tisser avec les associations des relations de proximité et leur inventivité sociale devra être mieux valorisée au niveau local.

Dans un monde dont les modèles de consommation et de loisirs évoluent, les Brestoises cherchent à se réapproprié une part active et créatrice dans leurs existences et à partager un « faire ensemble ». Accompagnant ce mouvement, Brest favorise déjà les pratiques culturelles et sportives des amateurs. Elle se renouvelle, se donne pour ambition d'inventer les nouveaux espaces de pratiques culturelles et sportives collectives.

Une gouvernance réinventée, les trois cercles du rayonnement culturel, sportif et événementiel

Brest, en tant que métropole, a pour ambition de conduire ses politiques culturelles et sportives du local à l'international. Elle s'appuie sur l'excellence culturelle brestoise acquise tant dans la conduite des politiques publiques que dans le positionnement des grands équipements brestois.



Les Tonnerres de Brest, fêtes maritimes internationales, font de Brest une métropole désirable et une destination touristique majeure.

Premier cercle : le rayonnement

Brest devra construire dans les années 2015-2020, une politique culturelle et sportive communautaire articulant les réflexions communales et intercommunales. Des schémas indicatifs de construction, de gestion et de répartition des futurs équipements pourraient ainsi être construits au regard d'indicateurs démographiques, économiques, sportifs et culturels. Afin de construire une stratégie cohérente et pérenne de développement culturel sur l'ensemble du territoire du Pays de Brest, les grands équipements et acteurs pourraient être mandatés par Brest métropole océane et les communautés de communes partenaires dans le cadre de conventions pluriannuelles de développement.

Deuxième cercle : les collaborations

L'attractivité territoriale dépend de la visibilité culturelle. Brest a pour ambition, avec Quimper, Carhaix et Lorient, de devenir une destination festive et touristique à l'échelle européenne. Les établissements culturels doivent, pour ce faire, accentuer leurs collaborations et mettre en place des événements d'envergure capables de rivaliser avec les grandes expositions parisiennes.

Troisième cercle : les synergies et complémentarités

Brest et ses acteurs locaux seront certainement appelés à développer des synergies positives. Il s'agira de concrétiser tout au long des années 2010-2020 des processus d'évolution de gouvernance, d'ambitions et d'objectifs partagés à l'échelle de la métropole, mais aussi de décliner et mettre en œuvre des actions communes. Cela se traduirait notamment par la formalisation d'une instance interinstitutionnelle de gouvernance culturelle, la mise en œuvre d'une démarche technopolitaine culturelle, l'émergence en Bretagne d'une « université des arts », ou la création d'un pôle Ouest du Campus de l'excellence sportive en Bretagne.

Des performances exemplaires

Première scène nationale de France en dehors des grands établissements parisiens ; réseau de médiathèques et de bibliothèques comptant le plus fort taux de lecteurs inscrits par rapport à la population ; conservatoire de musique à rayonnement régional parmi les plus importants de France ; école supérieure d'arts intégrée à l'école supérieure européenne d'arts de Bretagne : ces différents équipements culturels ont définitivement permis d'asseoir la position de Brest comme acteur territorial incontournable dans le réseau métropolitain de l'Ouest.

POUR UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE, DURABLE ET SOLIDAIRE

Au cœur des aspirations sociétales et du mieux vivre ensemble

Brest est une agglomération où il fait bon vivre, exempte de tensions sociales exacerbées. Moderne, reconstruite il y a 65 ans, elle a pu donner l'image paradoxale d'un vieillissement précoce et doit s'affranchir de sa réputation de «ville arsenal» à l'économie mono-industrielle. Elle est le cœur du territoire dont elle fait partie, formant une structure multipolaire, cohérente, forte d'un maillage d'équipements favorisant la cohésion sociale. De grands projets d'aménagements et d'équipements sont programmés ou en cours de réalisation, qui modifient et visent à en modifier le paysage dans les années à venir. De plus, la qualité des services urbains, sociaux, culturels et socioculturels, et plus largement celle des politiques publiques sur le territoire, sont un puissant facteur de cohésion sociale et territoriale.



28 Changer d'échelle et penser le projet urbain pour un territoire de 400 000 habitants

30 Élargir l'approche, « la métropole du bien vivre ensemble »

32 Construire une image forte, un projet urbain lisible et visible pour une métropole attractive

34 Innover pour une métropole durable

36 S'adapter aux enjeux sociétaux : innover pour une métropole du quotidien



Changer d'échelle
et penser le projet urbain
pour un territoire
de 400 000 habitants





Donner envie de venir habiter le centre-ville de la métropole brestoïse, d'y travailler, de s'y cultiver, encore plus et dans encore plus de lieux.

Un territoire de 400 000 habitants

La métropole ancrée sur un territoire de 400 000 habitants doit servir de toile de fond au projet urbain de Brest. Une dynamique dans ce sens s'est lancée dès les années 1990 avec les six autres communautés de communes du territoire, et ce dans tous les secteurs, formant ainsi le ciment d'une confiance basée sur le dialogue et d'une vision globale des schémas stratégiques d'organisation. Ces deux facteurs ont permis l'élaboration d'un SCoT ambitieux dont la mise en œuvre est gage de cohérence pour le territoire et son avenir.

De grands principes structurants

Le SCoT propose une structuration du territoire basée sur trois grands principes :

- Des fonctions urbaines déclinées selon quatre niveaux : les fonctions métropolitaines centrales au sein de Brest et son agglomération, des pôles structurants à vocation urbaine, des pôles d'équilibre au sein des communes proches et les zones de proximité ;
- Une répartition multipolaire des équipements et services métropolitains, reliés par une architecture structurée de transports en commun ;
- Un renforcement des centralités dans toutes les communes et notamment de la centralité principale en redéfinissant le centre-ville de Brest à l'échelle de 400 000 habitants.

Un projet global partagé

Porté et partagé pour et par l'ensemble des territoires, des quartiers au bassin de vie et d'emploi, le projet global de territoire doit prendre en compte les formes de résistances potentielles pouvant naître de l'évolution de la notion d'identité et d'appartenance à tel ou tel niveau de ce territoire (postures initiales des citoyens et/ou des élus). Pour y répondre, une stratégie coopérative doit être mise en œuvre :

- Synergie entre acteurs publics et privés ;
- Choix partagés et hiérarchisation des actions ;
- Mixité des fonctions et développement des polarités.





Élargir l'approche, « la métropole du bien vivre ensemble »

Depuis quelques années, les projets de développement locaux dans le cadre du développement durable intègrent mieux les enjeux économiques, environnementaux et sociaux. La qualité de vie, le vivre ensemble, la cohésion sociale sont désormais des composantes fortes des démarches locales, au même titre que les projets structurants de développement. Elles doivent permettre de réellement partager la conception que l'on a de la cohésion sociale et du vivre ensemble.



Un cadre de référence

L'élaboration du projet métropolitain, l'Agenda 21, les réflexions sur l'évolution de la politique de la ville sont les espaces privilégiés pour prolonger la réflexion autour des questions du bien vivre ensemble et leurs implications opérationnelles. Les approches stratégiques au service de cette cohésion sociale interviennent à différents niveaux :

- La prise en compte des dysfonctionnements majeurs dans l'accès à un niveau de vie minimum pour tous ;
- La cohésion territoriale avec la recherche du meilleur équilibre possible entre les territoires de l'agglomération, du bassin de vie

et d'emploi et l'égalité d'opportunité pour les habitants qui y résident ;

- La mobilisation et le développement du « capital social » de l'agglomération, les compétences de sa population, sa capacité d'engagement, de coopérations... ;
- L'accès à un niveau de qualité de vie pour tous, dans des normes et conditions acceptables par tous ;
- L'accès aux droits et la qualité globale des politiques publiques dans leur rôle propre aux côtés des autres acteurs, économiques et sociaux.

Le projet de cohésion sociale doit permettre d'intégrer les populations les plus vulnérables et les fragilités sociales.

Les axes possibles d'un projet territorial de cohésion sociale et du vivre ensemble

La définition d'un projet territorial de cohésion sociale et du vivre ensemble relève de choix et d'engagements. Un certain nombre d'axes de réflexion et d'approche sont à explorer :

- l'accès aux droits,
- la qualité de vie,
- le capital social,
- la cohésion territoriale,
- l'approche réparatrice.



Construire une image forte un projet urbain lisible et visible pour une métropole attractive

Revendiquer un rôle de métropole requiert la construction d'une image forte et d'un projet clair et partagé. Pour cela, il est proposé de mobiliser les énergies et les moyens sur de grands projets stratégiques pour changer l'image de Brest. Être lisible, c'est aussi s'appuyer sur l'image maritime de Brest pour identifier le projet urbain.





De grands projets stratégiques

- La ville verte et bleue : c'est choisir de travailler sur certains lieux et certains liens ; articuler et rendre cohérents ces espaces majeurs de projet, mettre en valeur l'ensemble du front de mer depuis Plouzané jusqu'à Plougastel ; élargir le territoire perçu et donc vécu en investissant de nouveaux espaces : la Penfeld et ses rives...
- La ville en mouvement : c'est le fil rouge du tram et, demain, d'une mobilité encore plus forte qui redessine le bassin brestois, l'agglomération, la ville et ses quartiers.
- La ville innovante : ce sont les lieux de création et d'éducation, le Technopôle, les campus, les Capucins...

L'image maritime

- Poursuivre la réflexion engagée avec la Marine Nationale sur l'Espace Penfeld, en préparant l'évolution du secteur stratégique du fond de Penfeld dans ses dimensions économique, urbaine et maritime.
- Mettre en valeur et exploiter les lieux de mémoires maritimes.
- Mettre en scène le spectacle et l'accès à la rade en aménageant des espaces publics dédiés, des « chemins de mer » et le réseau de transports publics, notamment ; en favorisant l'implantation d'équipements

La mer est
la marque de Brest.



- et de services « les pieds dans l'eau » ; en poursuivant des programmes d'aménagement du front de mer, engagés du Moulin Blanc au port de commerce et aux espaces Penfeld...
- Faire de la rade, et plus largement du littoral, le nouvel espace de développement et de lien avec le bassin de vie et d'emploi.

Innover pour une métropole durable

Innover pour une métropole durable, c'est s'approprier nos atouts naturels et les enjeux du développement durable (Plan climat, mobilité durable, économie d'espace...) comme leviers d'un développement responsable et d'un cadre de vie préservé et désirable.



Une priorité plus forte à l'innovation et au renouvellement urbain

Le renouvellement urbain n'implique pas de faire table rase des choix réalisés jusqu'ici, notamment la multipolarité et la préservation des identités locales. Il nécessitera néanmoins des mutations profondes dans différents domaines, afin de conforter une agglomération compacte à mobilité durable :

- en traitant les limites de la « tache urbaine » ou la forme de la ville, en localisant des secteurs de projets, relais entre l'agglomération et le bassin brestois ;
- en assurant de la cohérence globale, en affichant et en rendant visibles les continuités et les ruptures, en traitant les entre-deux ;
- par l'interaction entre le traitement des réseaux de transport et de déplacements, et une ville plus compacte et plus dense ; en traitant des parcours et des nœuds d'échange, et en éclatant et intensifiant les pôles d'échanges.

Brest est nichée au cœur d'un environnement naturel d'exception, riche de sa diversité végétale et aquatique.

Mobilité durable et enjeux énergétiques, leviers du changement

Le Tramway de Brest métropole océane est déjà clairement identifié comme levier du changement d'image et de structuration du projet urbain, au service de l'attractivité résidentielle de l'agglomération. L'engagement de la troisième phase de déploiement des transports en commun en site propre peut être l'occasion d'amplifier ce rôle en utilisant l'atout que constitue la cohérence politique, sociale et géographique du bassin brestois, pour proposer une approche inédite à l'échelle du bassin de vie et d'emploi.

L'élaboration du Plan Climat, l'extension du réseau de chauffage urbain, le positionnement de Brest sur le développement des énergies marines renouvelables (EMR), constituent des opportunités réelles pour enrichir le projet sur la prise en compte des enjeux énergétiques. Ils devront être pensés au regard de leur contribution à la qualité résidentielle et architecturale proposée aux habitants et de leurs conditions de mise en œuvre.

Mettre en valeur les atouts naturels

Brest est nichée au cœur d'un environnement naturel d'exception, riche de sa diversité végétale et aquatique. Préserver et améliorer l'intégration de la trame verte et bleue aux nouveaux schémas urbains doit rester une préoccupation. Pour ce faire, deux pistes majeures se présentent :

- Organiser un système de parcs et d'espaces publics ;
- Maintenir l'agriculture et gérer les espaces ouverts structurants.



S'adapter aux enjeux sociétaux : innover pour une métropole du quotidien

Les moyens financiers des collectivités atteignent leurs limites, mais les outils numériques ou de mobilité permettent de proposer de nouveaux types de réponses. Dans ce cadre, penser la métropole de demain c'est définir le maillage et la hiérarchisation des équipements et des services, au regard des nouveaux enjeux sociétaux et des nouvelles pratiques de mobilité.



Brest est forte
d'une large gamme
d'équipements
et de services.

Un bon maillage des équipements et services

À Brest, le maillage des équipements et des services, tant de proximité que d'envergure métropolitaine, est plutôt dense, avec une gestion attentive, et dans des domaines variés : culture, sport, éducation, action socio-culturelle, accueil de la petite enfance et des personnes âgées, administration. À l'échelle du bassin de vie et d'emploi, les services à la population se sont fortement développés depuis une dizaine d'années en relation avec l'étalement urbain. Ils constituent une offre attractive pour les candidats à l'accession. Pour autant, la collectivité brestoise est d'ores et déjà confrontée à des enjeux lourds d'adaptation et d'évolution de ces services. L'obsolescence de certaines structures, mise

en exergue par la modernité d'équipements plus récents sur le territoire métropolitain, a conduit à mobiliser de gros moyens sur des projets ciblés, parfois au détriment d'autres. La tâche est importante, les moyens sont limités et les choix difficiles : privilégier proximité ou services d'envergure, opter pour des modes de gestion adaptés aux services et aux contraintes budgétaires, repenser l'implantation, le design, le public visé, le fonctionnement. Tout cela avec une obligation de résultat.

Des pistes pour affronter les enjeux à venir

Faire le choix stratégique d'une qualité des services et de leur pilotage, cela passe par une information lisible des services proposés et des besoins auxquels ils répondent et par l'organisation de débats participatifs sur la pertinence des choix réalisés autour des valeurs de qualité et d'adaptation, d'accessibilité et d'équité, d'économie.

Par ailleurs, affecter à chaque échelle de vie un niveau de services globaux, articulé notamment avec le système de mobilité et les services dématérialisés, pourrait se traduire de la manière suivante :

- Quels services à domicile ;
- Quels services à 15 mn à pied maximum ;
- Quels services à 20 mn à pied, 10 mn à vélo ou en transports collectifs ;
- Quels services à 30 mn en transports collectifs ;
- Quels services à 45 mn maximum en transports collectifs.

Cet exercice pourrait être généralisé à toutes les strates des acteurs de la vie de la cité et faire apparaître, ainsi, des références collectives. À court terme, il importe d'identifier les probables points de résistances et les occasions à saisir à différents niveaux, d'émettre des propositions ambitieuses et de les soumettre au débat.

POUR UNE MÉTROPOLE INSÉRÉE DANS LES RÉSEAUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX D'ÉCHANGES ET DE COMMUNICATION

Au carrefour de l'Atlantique et de la Manche

Le meilleur niveau de performance de tous les modes de transport et de communication (ferroviaire, routier, maritime, aérien, numérique) constitue une condition essentielle de l'attractivité et de la compétitivité de l'agglomération de Brest, de son bassin de vie et d'emploi et plus globalement de l'Ouest breton. C'est également un enjeu de développement durable pour tous.



40

Assurer l'insertion de la Bretagne
en Europe et à l'international :
Brest, métropole ouverte sur le monde

42

Favoriser la mobilité durable
au service de la dynamique
métropolitaine et de la vitalité
du territoire de l'Ouest breton

44

Conforter Brest au 1^{er} rang
des métropoles dans le domaine
des communications numériques



ASSURER L'INSERTION DE LA BRETAGNE EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL BREST, MÉTROPOLE OUVERTE SUR LE MONDE

Transport maritime, ferroviaire, routier ou encore aérien : l'accessibilité, est plus qu'ailleurs, un enjeu essentiel pour le développement de la métropole de l'ouest breton. Il s'agira notamment de favoriser l'interconnexion avec les réseaux régionaux, nationaux mais également européens.



L'objectif est de conforter la vocation du Port de Brest comme plateforme de transbordement et de station de maintenance navale de niveau international.

Se connecter aux grands axes de communication

Un véritable TGV jusqu'à Brest et Quimper, qui puisse connecter l'Ouest breton à moins de trois heures de Paris en desserte commerciale et la raccorder au réseau rapide transeuropéen, est un enjeu reconnu d'intérêt national. Il est la condition fondatrice du consensus breton concernant le soutien au projet de LGV Bretagne-Pays de Loire entre Connerré et Rennes et constitue le projet Bretagne à Grande Vitesse (BGV).

L'union autour du projet Bretagne Grande Vitesse reste tout à fait cruciale. Pour les collectivités de l'Ouest breton, celle-ci doit être clairement orientée pour :

- Le maintien en première priorité régionale de cet objectif des trois heures entre Brest-Quimper et Paris avec arrêts intermédiaires ;
- La réalisation de cet objectif avec une inscription significative dans le cadre des programmes contractuels de la prochaine génération 2014-2020 ;
- Le respect d'une conduite des programmes à parité sur les axes Nord et Sud Bretagne.

Les services et aménagements liés au projet Bretagne Grande Vitesse (BGV)

L'adaptation du pôle gare de Brest est nécessaire afin de constituer un accès performant du territoire au réseau ferroviaire à grande vitesse : accessibilité, stationnement, desserte en transports collectifs urbains et interurbains, services aux usagers. À long terme, il s'agira de créer sur le site de la gare un pôle d'activités et de services, complétant ceux du port et du centre de l'agglomération.

L'aéroport international Brest Bretagne constitue un équipement essentiel pour le développement économique de la Bretagne et son accessibilité. De fait, l'aérien reste et restera pour l'Ouest breton un mode majeur de connexion aux flux européens et internationaux de personnes, de marchandises et de capitaux. La complémentarité de service de l'aérien et du ferroviaire à l'horizon de la réalisation de la ligne BGV devrait avoir une incidence favorable sur les politiques tarifaires et le choix des usagers.

Valoriser le positionnement de Brest, au carrefour des routes maritimes mondiales

Dans un contexte international et européen de globalisation des échanges, Brest et la Bretagne ont vocation à être au cœur des problématiques et politiques innovantes de développement pour le bénéfice de l'ensemble des territoires de l'arc atlantique. La réponse à la part croissante prise par les transports dans le changement climatique passera aussi par une rationalisation des flux, leur meilleure organisation territoriale, l'élimination des goulets d'étranglement et une meilleure utilisation du potentiel maritime et ferroviaire. Le SNIT (1) a retenu au titre des « projets de développement des autoroutes de la mer et des projets de liaison France - Portugal » la liaison Leixoes - Brest. Sur le plan maritime, l'objectif est de conforter la vocation du Port de Brest comme plateforme de transbordement et de station de maintenance navale de niveau international.

(1) Schéma national d'infrastructures de transport

Favoriser la mobilité durable
au service de la dynamique
métropolitaine et de la vitalité
du territoire de l'Ouest breton





La modernisation
de la liaison ferroviaire
Brest-Quimper-Nantes
demeure stratégique,
aussi bien pour
les passagers
que pour le fret.

L'accessibilité interurbaine

La qualité de l'accessibilité interurbaine demeure primordiale et complémentaire afin de promouvoir un modèle de développement équilibré, solidaire et durable. À ce niveau, il convient de souligner la modernité et l'efficacité du mode ferroviaire, tant du point de vue des transports publics que du développement durable. C'est la raison de l'importance accordée à la liaison ferrée Brest-Quimper vers Nantes, inscrite au Contrat de projets Etat-Région 2007-2013. Sa modernisation demeure stratégique, aussi bien pour les passagers que pour le fret, pour renforcer les synergies entre les bassins d'emploi et de vie des deux pôles finistériens, pour faciliter l'accès du Sud-Bretagne aux opportunités offertes par la métropole brestoïse, enfin pour développer l'ouverture de l'Ouest breton vers Bordeaux, Lyon et les interconnexions européennes.

Les mobilités intra-urbaine

Les mobilités intra-urbaines contribuent directement à l'efficacité économique, la cohésion sociale, la qualité de vie et l'image des agglomérations, tout en réduisant les inconvénients liés à un usage exclusif de la voiture particulière et du mode routier. La politique de déplacements urbains doit favoriser la multi-modalité et le rééquilibrage des déplacements au profit des transports en commun et des modes doux. Le développement et la diversification de l'offre, ainsi que l'optimisation des mobilités, doivent s'inscrire dans le cadre de politiques de planification urbaine intégrée, qui articulent les politiques d'urbanisme et de déplacements en prenant

en compte le développement du territoire, la densification, la répartition de l'offre de services, la mixité sociale et la réduction des exclusions. Sur le territoire de Brest métropole océane, la mise en œuvre du tramway, associée à de grands projets d'aménagements et d'équipements urbains participe pleinement de cette idée d'approche intégrée. Le transport est enfin un enjeu majeur dans la lutte contre l'exclusion des personnes les plus défavorisées et des personnes à mobilité réduite. La mise en place de solutions nouvelles est une condition de la cohésion sociale sur le territoire.

En parallèle l'amélioration du réseau routier, pour sécuriser et fluidifier les échanges est-ouest au nord de l'agglomération, passe par la réalisation du contournement nord de l'agglomération, de Lambézellec au Technopôle, puis par la mise aux normes autoroutières de l'axe Brest-Quimper, ainsi que par l'amélioration de la RD 67. Enfin, la réalisation de la mise à 2 x 2 voies de l'axe central RN 164 Châteaulin - Montauban est déterminante pour le développement de la Bretagne centrale et de ses relations avec les pôles urbains régionaux, ainsi que pour la bonne fluidité des déplacements à l'échelle de la Bretagne.

Conforter Brest au 1^{er} rang des métropoles dans le domaine des communications numériques

L'aménagement numérique est une infrastructure de routes électroniques participant à l'ouverture du territoire et de ses acteurs. De fait, la fonction de métropole numérique est essentielle à l'attractivité du territoire, à la compétitivité des entreprises, au développement de l'enseignement et de la recherche, à l'accès pour tous à la culture, au monde et à la société de la connaissance, au développement des nouveaux services et usages. Être une métropole numérique, c'est aussi la possibilité de se démarquer en étant avant-gardiste, novatrice et visionnaire sur les services et usages de demain, en confortant l'attractivité, le développement et le rayonnement.

Contexte

Initié en 2000, le réseau métropolitain de fibre optique constitue un véritable atout d'aménagement numérique, ayant d'ores et déjà permis le raccordement en fibre optique des sites stratégiques de la collectivité, de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des hôpitaux, de plusieurs entreprises et des centraux téléphoniques permettant une montée en débit, ainsi que la desserte des principales zones d'activités économiques du territoire.

Désormais, l'enjeu de l'aménagement numérique se situe sur le terrain du Très Haut Débit pour tous. Brest est identifiée comme zone où des investissements privés mutualisés permettraient le déploiement du Très Haut Débit et l'arrivée de la concurrence. Le département du Finistère, en lien avec les Pays, établit un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). La Région, en lien avec les collectivités bretonnes et l'État, élabore le SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique), avec pour objectif la généralisation du Très Haut Débit sur la Bretagne, à horizon 2025.

Enjeux

Le numérique s'impose toujours plus dans nos sociétés. Les télévisions Haute Définition - 3D sont désormais une réalité, nécessitant des débits toujours plus élevés. Internet continue de révolutionner la société. Le web est plus consulté que la télévision chez les moins de 25 ans. Les réseaux sociaux issus du Web 2.0 modifient de manière importante notre société. Le futur Web 3.0, qui désigne l'internet des objets, est à venir. Par ailleurs, le télétravail, la télémédecine, la téléconférence, la télé Réunion, le téléenseignement... sont

Les enjeux liés à l'accessibilité-connectivité sont particulièrement prégnants pour Brest et l'Ouest breton.



Objectifs

Il y a seulement quinze ans, la téléphonie mobile et Internet venaient à peine de démarrer. Cependant, les mutations induites par cette révolution numérique se poursuivront et s'accéléreront dans les vingt prochaines années. À l'horizon 2025, la disponibilité d'infrastructures Très Haut Débit sera la norme dans les pays développés. Tout notre quotidien sera impacté : santé, éducation, travail, loisirs... Ainsi, après avoir transformé les échanges puis les contenus et les médias, les technologies numériques permettront l'émergence d'une multitude de services, d'usages, de modèles économiques qui transformeront durablement notre appareil de production. On peut ainsi se permettre d'affirmer que l'on se devra, au plus tard, à l'horizon 2025 de disposer d'une couverture complète à très haut débit et d'avoir développé une palette d'usages interactifs et de services numériques, autant d'outils de développement économique et d'équilibre social.

L'AVENIR SE DESSINE À PLUSIEURS

Ouverture et coopération, innovation et société de la connaissance, attractivité et solidarité, accessibilité et communication, tels sont les objectifs stratégiques et durables de Brest.

Brest, métropole océane, ancrée sur un bassin de vie de 400 000 habitants, a une responsabilité de compétitivité et d'attractivité à travers le développement de ses pôles de compétences et d'excellences, comme d'aménagement du territoire

et de solidarité par la constitution d'un pôle régional d'équilibre en synergie avec Rennes et Nantes.

L'ambition est de consolider et de développer une métropole de la mer visible à l'échelle nationale et internationale.

Pour Brest, l'avenir se dessine à plusieurs dans un esprit d'ouverture, de responsabilité et de volonté affirmée d'un développement équilibré et durable de la Bretagne.

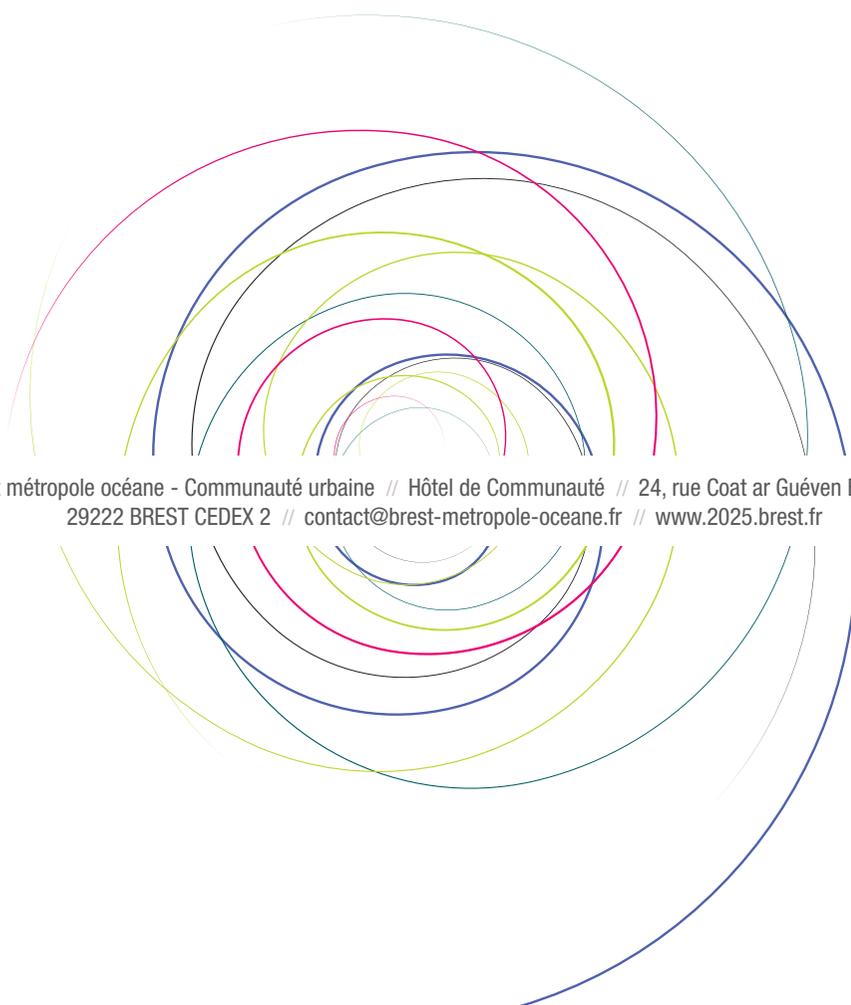


CONCEPTION ET MISE EN PAGE (2012)

© d'une idée l'autre.com

CRÉDITS PHOTOS

Laurent Nevo // Franck Bétermin // Frédéric le Mouillour // Thierry Martinez // Thierry Joyeux // Ifremer // Telecom Bretagne // Erwan Amice // IUEM // René Tanguy // EDF // DCNS // Guillaume Team // Julie Lefèvre // Julien Ogor // Benjamin Deroche // Conseil Régional de Bretagne // Semtram // IRT B-COM // Benoit Stichelbaut // HEOS Marine.



Brest métropole océane - Communauté urbaine // Hôtel de Communauté // 24, rue Coat ar Guéven BP 92242
29222 BREST CEDEX 2 // contact@brest-metropole-oceane.fr // www.2025.brest.fr